

Jeudi 2 février 2023 à 18h30

Présents : Daniel JARRY – Evelyne DESCHAMPS – Fabrice CLARY – Josiane MIO BERTOLO – Evelyne CRABOL– Marie CALMON LAGARRIGUE – Olivier TAURAND – Julian GOMEZ - Jean Jacques BOUSQUET –Pierre MASSABEAU –Jean-Marc LAVIALE

Absents / excusés :

Sylvia BAQUE– Liliane RESSEGUIER – Sylvie LOUIS– Olivier TAURAND – Jean Jacques BOUSQUET

Secrétaire : Fabrice CLARY

I – Approbation PV Conseil Municipal 263

Après lecture du procès-verbal du dernier conseil municipal, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

II – Rapport d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire présente :

1/ les chiffres provisoires de clôture de l'exercice 2022 du budget principal, soit :

Fonctionnement excédent 130 99.64 €

Investissement excédent 198 129.19 €

2/ les reports de l'année N-1 du budget principal, soit :

Fonctionnement excédent de 494 047.41 €

Investissement déficit de 102 676.11 €

3/ les chiffres provisoires de clôture de l'exercice 2022 du budget annexe, soit :

Fonctionnement excédent 20 674.54 €

Investissement déficit 1 630.47 €

4/ les reports de l'année N-1 du budget annexe, soit :

Fonctionnement 0.00 €

Investissement déficit 70 218.42 €

Présentation des gros projets d'investissement à prévoir pour 2023 :

Investissements récurrents,

- Aménagement de terrains
- Travaux de voirie
- Acquisitions diverses
- Informatique
- Mobilier
- Bâtiments communaux

Investissements arbitrables,

- Travaux mise aux normes bâtiments château
- Aménagement commune
- Extension des jeux enfants
- Structure intergénérationnelle – salle polyvalente
- Structure intergénérationnelle – aménagements extérieurs, terrain de pétanque
- Cheminement doux RD 67

Investissement annexe,

- Réfection bâtiments budget annexe (multiservice, salon de coiffure, cabinet médical)

III– Délibération sur vente terrain hameau de Salgues (n°2023-022001001)

Afin de régulariser la situation de Mr et Mme RICARD, Monsieur le Maire propose de vendre la parcelle communale cadastrée section D 1342, enclavée dans leur propriété au prix de 1000€ sachant que les frais de bornage payés par la mairie se montent à 750 €.

Les frais de notaire seront à la charge de Mr et Mme RICARD.

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition et charge Mr le Maire des démarches administratives.

IV– Délibération sur tarification location château

Les locations du week-end commencent le vendredi à 14h jusqu'au lundi 11h.

Les locations à la journée ne concernent que des jours de semaine du mardi au jeudi.

Cette délibération est reportée à une date ultérieure.

V– Travaux château

Les travaux de mise aux normes du rez-de-chaussée du château ont débuté.

Le carrelage au sol est posé dans toute l'entrée.

Les peintures devraient débuter la semaine prochaine.

Des travaux sont à prévoir dans la maison de la cour basse du château avec la pose de menuiseries.

Une fois les travaux terminés, lors de la remise en location, un état des lieux systématique d'entrée et de sortie devra être fait.

VI- Economie d'énergie

Un plan d'économie d'énergie a été mis en place au niveau de la commune avec différentes actions.

Actions déjà mise en place :

- Extinction des éclairages publics
- Baisse des thermostats dans les différents bâtiments
- Arrêt des locations du château de janvier à mars
- Installation d'une sonde au complexe

Actions en cours :

- Fin de passage en LED des éclairages publics, pour les éclairages du Bourg possibilité de subventionnement à hauteur de 70% et 35% pour les éclairages hors agglomération.

VII- Repas des aînés

Après l'annulation depuis 2 ans (2021 – 2022) à cause de la crise COVID 19, le repas des aînés 2023 aura lieu le samedi 18 février à midi au complexe, avec une animation musicale par Mme SOUQUES Fabienne.

L'installation de la salle se fera le vendredi 17 février après-midi.

VIII – Point école

Les effectifs actuels de l'école sont de 109 enfants répartis sur 5 classes.

Il faut anticiper une baisse possible d'effectifs sur les 2 prochaines années avec le départ en sixième de 2 promotions nombreuses, départ à la rentrée 2023 de 21 élèves et à la rentrée 2024 de 17 élèves.

Une visite obligatoire par Mme CALMON LAGARRIGUE Marie, adjointe en charge des affaires scolaires, a été faite les jeudis 31 janvier et 2 février au domicile des enfants déclarés faisant une instruction en famille. Cette visite faite par les élus consiste à vérifier les conditions d'accueil et de travail des enfants.

VII – Questions diverses

Mr le Maire présente au conseil des informations concernant le Grand Cahors.

1/ Concernant l'eau potable de la Fontaines des Chartreux. Un problème récurrent lors des fortes pluies se posait depuis plusieurs années, avec l'apparition de bactéries ou turbidités qui rendaient l'eau impropre à la consommation. L'ARS a demandé que ce problème soit résolu. Une 1^{ère} solution d'ultraviolet est déjà mise en place afin de régler l'apparition des bactéries. Pour régler les turbidités, une unité de filtration doit être construite. L'emplacement de la fontaine des Chartreux au pied du Pont Valentré complique cette installation qui ne pourra se faire que sur le plateau, ce qui implique la mise en place d'une station de pompage. Le coût final de ces différents travaux avoisine les 20 millions d'euros. Pour le financement celui-ci se répartira entre l'agence de l'eau, la SAUR, le Département du Lot avec un reste à charge pour la communauté d'agglomération du Grand Cahors de 6 millions d'euros.

Le marché a été passé avec l'entreprise VEOLIA, pour une livraison en 2026.

2/ Une réunion entre la communauté d'agglomération et la préfecture a eu lieu pour le projet d'amélioration de l'entrée Sud. Cette zone est bloquée depuis 1996 suites aux inondations. Plusieurs études ont déjà été faites, mais ce déblocage implique une levée du plan de prévention des risques par l'Etat, pour cela des travaux colossaux doivent être faits. Une première avancée est faite puisque les travaux pourront se faire par îlot et intègrent désormais l'ancienne décharge de Broussayras. Ce projet reste très fastidieux et demandera encore de nombreuses années.

Levée de la séance à 20h15